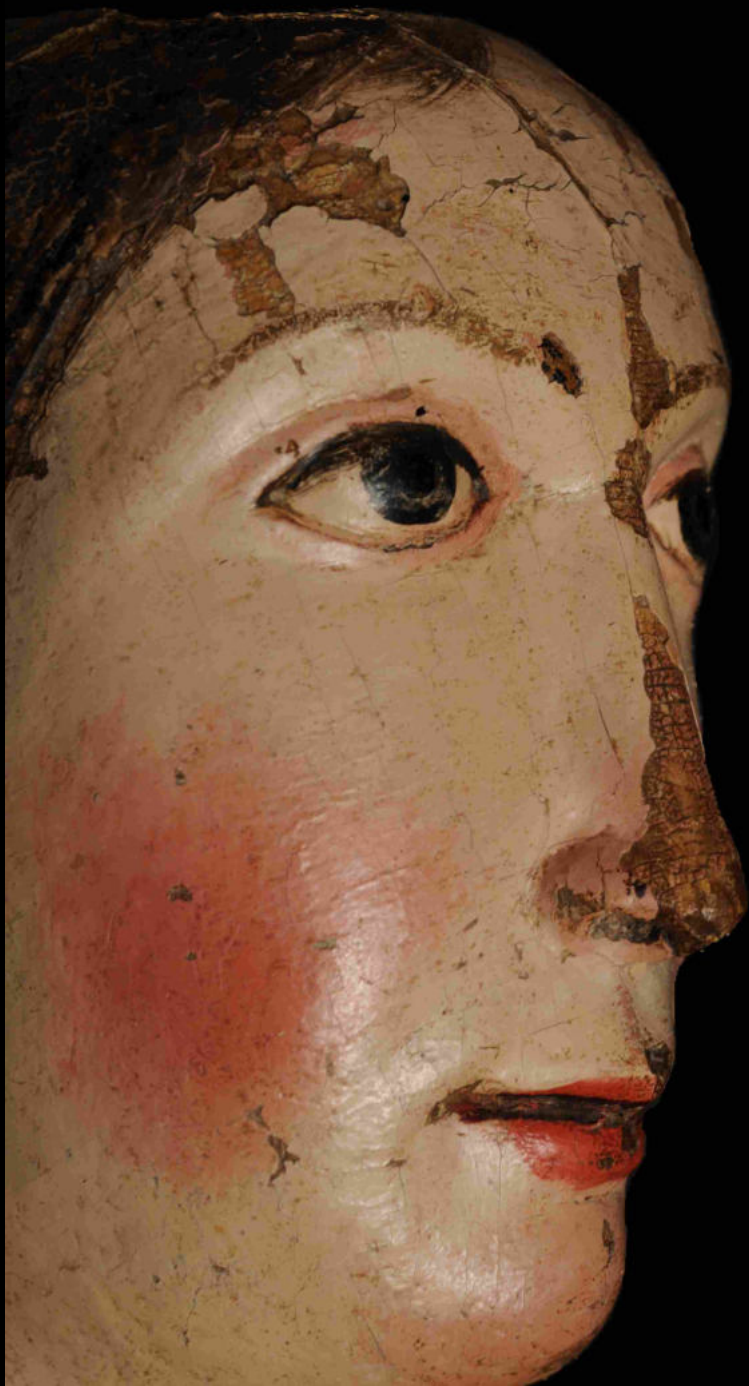


CORINNE VAN HAUWERMEIREN



VIERGES ROMANES ET GOTHIQUES
DES PYRENEES-ORIENTALES

ÉTUDE STYLISTIQUE ET TECHNIQUE

CATALOGUE

U

CONSERVART ÉDITIONS

CORINNE VAN HAUWERMEIREN

Vierges romanes et gothiques des Pyrénées-Orientales (France)

Étude stylistique et technique

CATALOGUE

U

CONSERVART ÉDITIONS

Cat. 137. Ur

Église paroissiale Saint-Martin

Vierge à l'Enfant dite *Notre-Dame d'Ur*

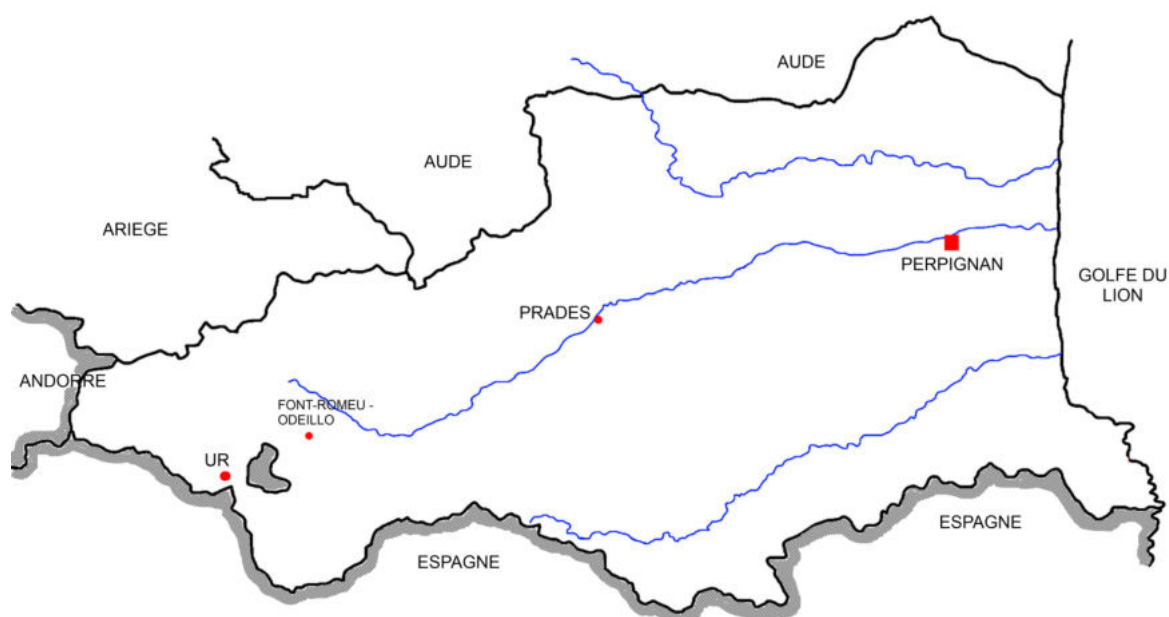
Datation

XVe siècle (DELCOR M., 1970a, p. 110 ; DELCOR M., 1970b, p. 50) ; XIVe siècle (MATHON J.-B. et SUBES M.-P., 2013, p. 456) ; seconde moitié XIIIe siècle (CVH, 2014)

Peuplier polychrome

H. 40 cm. x l. 22 x p. 18,5 cm.

Classée au titre objet 1955/10/14



Provenance

L'église date du premier art roman et a subi d'importants travaux au XVIIIe siècle²⁰⁷. Aucune source ne renseigne la provenance de cette Vierge.

Analyses et principale restauration

Analyse : Essence du bois : peuplier

207. *Dictionnaire des églises de France*, 1966, p. IIc 163.



*État de conservation – Histoire matérielle*²⁰⁸

En 1927, Jaime Marti Sanjaume présente la Vierge comme étant située sur « *sur un autel latéral, sur une colonne du côté des épîtres* ». Il précise également que la main droite de la Vierge est « *tendue vers l'avant* »²⁰⁹. Cette main devait déjà être une réfection au vu de son apparence visible sur un cliché conservé à l'Inventaire du patrimoine²¹⁰. Cette main a aujourd'hui disparu.

La tête de l'Enfant est une réfection maladroite, tout comme son bras droit. L'avant-bras droit de la Vierge est manquant. La fente qui court le long de la tempe gauche de la Vierge et qui se poursuit à l'arrière du crâne, mais également au niveau de la couronne du côté droit traduit-elle l'ajout d'un élément ou seulement la dessiccation de la grume qui a conservé le coeur du tronc ? Les fleurons de la couronne ont été rabotés. La base, complétée partiellement par une latte de bois résineux à l'arrière, a été retaillée sur la face antérieure. La sculpture présente également quelques zones éparses d'attaques d'insectes xylophages. La poitrine de la Vierge présente en lumière rasante une importante lacune sous-jacente à la polychromie actuelle.

La notice du catalogue de 2013 fait une curieuse mention, sans apporter davantage de précision technique ou la source d'une telle information : « *Le réemploi d'un tronçon d'une autre statue a été constaté ainsi que des modifications sur le support* »²¹¹. Comme l'observation in situ n'a rien remarqué de tel, la notice évoque-t-elle sans doute la partie inférieure d'une autre sculpture qui lui servit à un moment donné de socle (ill. 2) alors qu'elle est présentée sur le côté latéral gauche de



III. 1: Vue de la Vierge d'Ur encore dotée de sa main droite.



III. 2: Extrait du cliché repris à l'Inventaire du patrimoine sur lequel la Vierge d'Ur est posée sur un morceau d'une autre sculpture.

208 Date de visite : 15.09.2011

209 SANJAUME J. M., 1927, p. 85.

210 Paris, Médiathèque du patrimoine, Service des objets mobiliers, cliché n°66W00338.

211 MATHON J.-B. et SUBES M.-P., 2013, p. 456.



Ill. 3: Schéma de l'état de conservation de la Vierge de Ur.

- | | | |
|-------------------------|-----------------|-----------------|
| ● Reconstitution | ● Enduit épais | /// Infestation |
| ● Élément retailé | ● Clou | |
| ● Fente de dessiccation | ● Perte, manque | |

Description formelle

La Vierge est assise de manière frontale, les jambes écartées. Tandis que le bras droit est plié à angle droit, la main gauche soutient l'Enfant assis de trois quarts sur le genou, les jambes croisées. La Vierge porte un voile court maintenu par une couronne ainsi qu'une robe couverte d'un ample manteau. L'Enfant, vêtu d'une longue tunique, tient le Livre de la main gauche contre sa poitrine. Le siège, de plan rectangulaire, est agrémenté d'un coussin de forme polyédrique et d'un dossier de forme presque ogivale. Les côtés sont ornés d'un champ plat entre deux moulures à double chanfrein.

Description technique

La Vierge et l'Enfant sont sculptés dans la même bille de peuplier. Le coeur du tronc est situé à l'aplomb de la face antérieure du siège. Un trou, centré sur la base, témoigne de la fixation de l'oeuvre au banc du sculpteur. L'avant-bras droit de la Vierge devait être rapporté probablement dès l'origine et fixé par une cheville de bois. La petite cavité quadrangulaire, creusée au revers, comporte une bête qui ne contient aucun trou de fixation d'une éventuelle planche d'obturation.

212 Paris, Médiathèque du patrimoine, Service des objets mobiliers, cliché n°66W00339.

Cette dernière était-elle collée ?

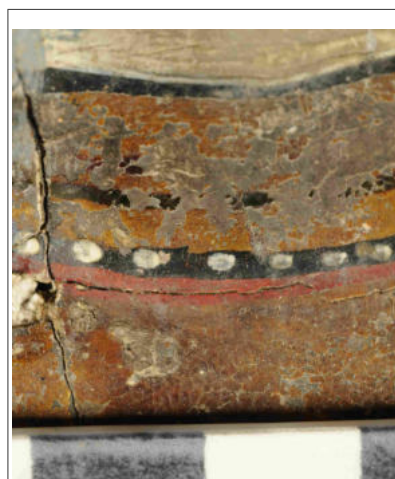
L'originalité des morceaux de toile visibles notamment au niveau de la couronne de la Vierge, n'a pas encore pu être démontrée. Les morceaux collés au sommet de la tête sont tissés selon une armure toile 1/1 de contexture moyenne (15 à 16 fils de chaîne pour +/- 16 fils de trame).

Une observation du siège en lumière rasante met en évidence la présence d'un décor architecturé sous-jacent. Une étude de polychromie devrait déterminer l'originalité éventuelle de ce décor. Quant au coussin, la polychromie sous-jacente à la couche actuelle présente sur la face supérieure un motif rappelant les tissus damassés tandis que l'épaisseur du coussin est ornée de rinceaux.

Les lacunes présentent sur le torse de l'Enfant ainsi que le revers de l'oeuvre laissent apparaître une polychromie composée d'une feuille métallique blanche recouverte d'un vernis doré. S'agit-il de la polychromie d'origine²¹³ ? Le bord de la manche droite de la Vierge est souligné d'un petit liseré rouge. Cette imitation de la dorure se retrouve également au niveau du coussin, de la couronne et du livre. La partie du voile qui couvre l'arrière de la tête comporte deux bandeaux décoratifs (ill. 5).



Ill. 4: Détail du coussin. Un éclairage en lumière rasante met en évidence le décor sous-jacent.



Ill. 5: Détail du décor qui orne la rive du voile au revers de la tête. La dimension du décor est donnée par l'échelle graphique visible en bas du cliché.

213 Une observation à la loupe binoculaire réalisée in situ, mais sans sondage stratigraphique n'a pas mis en évidence la présence d'une polychromie sous-jacente.

Des restes de préparation situés sur le cerclage de la couronne présentent des traces d'un décor en relief réalisé à l'aide de petites gouttes de préparation. Ce décor se compose de pastilles de diamètre différent disposées probablement entre des disques d'un diamètre plus important. Un petit bourrelet de préparation marque la limite inférieure du cerclage. Un double liseré de couleur foncée parcourt l'épaisseur du dossier du siège.

Le dessus de la tête de la Vierge est peint en rouge.



Ill. 6: Détail du décor a pastiglia qui orne la couronne de la Vierge.

Analyse stylistique (Groupe « aux plis en cascade », volume I, chap.V.)

La frontalité du groupe sculpté n'est rompue que par la position de trois quarts de l'Enfant et la dynamique des plis du manteau. La tête située dans l'exact prolongement du buste et la position presque symétrique des jambes accusent au contraire l'impression de symétrie de l'ensemble. Les proportions sont, à la différence de la Vierge de Nahuja, plus trapues alors que ces deux Vierges ont une largeur et une profondeur presque identiques ; seule la hauteur diffère.

La Vierge de Ur se caractérise par une exagération des points de tension du tissu, notamment au niveau des coudes où le manteau marque deux angles aigus prononcés. La même tension du textile s'observe sur le genou gauche où le maintien du manteau dans la main crée sur la jambe une succession de diagonales convergentes, formant parfois un pli en cornet aplati. La lourdeur et l'ampleur du vêtement se marquent également entre les jambes où le manteau décrit trois plis en « V » de profondeur croissante dont le point de flexion se décale progressivement vers la droite. Chacun de ces plis est souligné par un pli secondaire au profil adouci. Le genou droit est mis en évidence par deux plis tubulaires verticaux dont la convergence souligne la cheville et, sur la cuisse, par deux bourrelets de tissu d'épaisseur croissante. À l'exception de la pointe de la chaussure gauche, les pieds sont complètement masqués par une robe au textile abondant formant une succession de plis couchés. La cheville gauche est soulignée d'un pli triangulaire dont l'angle proéminent s'oppose au retrait des plis qui lui sont contigus. Ce même motif se retrouve au niveau de la cheville droite de l'Enfant, doté toutefois d'un retroussis plus important.

La tension du manteau de la Vierge trouve un écho dans la tunique de l'Enfant où les trois plis situés au niveau des jambes adoptent une disposition particulière puisqu'une arête paraît être commune aux deux jambes. L'entame du pli situé sur la jambe gauche se divise en deux parties : une arête se dirige de façon rectiligne vers la jambe droite pour se briser en « Y » inversé au niveau de la cheville tandis que l'arête gauche forme un trait de Jupiter dont la forme contrarie la position tendue de la jambe de l'Enfant. Quant au pli rectiligne qui souligne la jambe droite, il se brise également au niveau de la cheville. La rencontre de ces deux plis donnant naissance à un pli en « X ». Cette curiosité morphologique se comprend mieux lorsque la Vierge est vue de trois quarts droit : il est probable que le sculpteur ait voulu représenter l'Enfant les jambes croisées. Le trait de Jupiter est alors plus logique : le pied droit, passant sous la jambe gauche, vient soulever le tissu. L'anatomie du pied gauche confirme la position croisée des jambes puisque le gros orteil du pied gauche est situé vers l'intérieur. Seul l'Enfant de Badès présente, au sein de ce groupe, les jambes croisées avec toutefois un rendu prêtant moins à confusion.



Ill. 7: Vue de trois quarts droit de la Vierge de Ur.

Fortune critique et bibliographie

La Vierge de Ur apparaît pour la première fois dans l'ouvrage de Jaime Marti Sanjaume de 1927. Elle sera ensuite régulièrement publiée.

Sources d'archives

ADPO, 207 J 207, Fonds Delcor, non inventorié et non daté ; ADPO, 123 J 7/151, Fonds Delcor, clichés Müller.

Travaux

SANJAUME J.M., 1927, p. 85 ; SPERANZE N., 1941, p. 120 ; DELCOR M., 1970a, pp. 102 et 110 ; DELCOR M., 1970b, pp. 50 et 60 ; DELCOR M., 1971, p. 61 ; DURLIAT M., 1975,

p. 56 ; DELCOR M., 1995, p. 71 ; DELCOR M., 1997a, p. 339 ; MATHON J.-B. et SUBES M.-P., 2013, pp. 456-457.